

Service : DQNE

- Dossier suivi par : Alain DESRONDIERS
- Poste 1973, adesrondiers@ville-rennes.fr



Références : AMENAGEMENT EXTERIEUR EPI
DU 30.06.11

Diffusion :

Copie à : Gérard ROCHERON – DAP

REUNION AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'EPI DU 30 JUIN 2011 Conseil de quartier Longs Champs/Jeanne d'Arc/Beaulieu

Présentation par Monsieur Alain DUCHESNE du service de la Direction des Rues-Maintenance Entreprise.

Rappel : ce projet a pour but d'améliorer la sécurité des piétons et l'accès des véhicules de secours à l'ensemble des structures implantées sur ce site (école, crèche, EPI, riverains). Cette problématique de circulation existe depuis très longtemps et les différents moyens d'amélioration n'ont jamais donné entière satisfaction.

Descriptif du projet

- Reprofilage de la voie actuelle permettant l'accès et la circulation des véhicules de sécurité.
- La partie basse située en bordure de l'étang sera aussi restructurée afin de permettre l'accès et le retournement des véhicules de secours
- La place handicapée existante sera reportée à l'entrée de cette voie et 2 places "arrêt minute" seront positionnées à proximité
- Désormais l'accès sera limité aux véhicules de sécurité. Cette zone sera accessible par une borne amovible de type "Romane" encastrée dans la chaussée. La clé est destinée à une seule personne ou à un seul organisme. La borne sera maintenue en position "haute". Les modalités d'accès aux structures seront redéfinies.
- Une liaison spécifique normalisée pour piétons et handicapés sera réalisée le long de la haie privative de l'espace vert situé à l'ouest de la voie d'accès, elle permettra l'accès direct à l'EPI. Un renforcement de l'éclairage public le long de cette voie piétonne (2 lampadaires) est programmé.
- Un fourreau support pour le sapin de Noël sera implanté dans l'espace vert.

Du fait de cette modification future de cette zone des observations ont été formulées :

- places de stationnement (3) qui changeront d'affectation sans création nouvelle. Un déficit du nombre de places est signalé ;
- des riverains ont montré une réticence pour positionner 2 nouveaux bancs sur le cheminement piéton favorisant des regroupements éventuels ;
- une proposition a été faite pour doter l'EPI ou le CPB de chariots spécifiques pour transférer le matériel nécessaire aux activités entre la borne d'accès et les locaux en bordure de l'étang.

Programme

Les travaux sont envisagés pour le deuxième semestre de 2011 : une information sera transmise avant le début des travaux auprès des personnes ou organismes concernés.